



Parents séparés : la mère conteste les congés d'été !

Par **nénuphar1**, le **13/05/2008** à **09:19**

Bonjour,

J'ai deux filles d'une première union ; le JAF a statué sur le mode de garde. Elles vivent chez leur mère, et je les ai 1 we sur 2 ; une semaine sur deux aux vacances scolaires et un mois sur deux l'été.

C'est à ce sujet que leur mère fait des polémiques. Elle présente les choses ainsi : l'été, un mois de séparation d'avec leur mère, ce serait trop long pour mes filles; elle demande que les congés soient séparés par quinzaine. Ce que je refuse catégoriquement ! je vois peu mes enfants ; les congés d'été nous permettent d'échanger, de partager, de vivre ensemble sur une période assez longue. Mes filles se régalaient quand elles sont avec nous ; je dois leur rappeler de téléphoner à leur mère au moins une fois par semaine. Elles sont heureuses quand elle sont avec leur mère ; et elles sont heureuses quand elles sont avec moi ! la mère ne l'admet pas !

comment des enfants de 10 et 13 ans pourraient elles dire à leur mère qu'elles sont bien avec moi et ma femme, alors que celle ci ne supporte rien me concernant ? Elle m'a clairement fait savoir qu'ele ferait tout pour me compliquer la vie !

J'ai écrit noir sur blanc à son avocat que ma position était de respecter et d'appliquer la décision du JAF. Elle revient sans cesse sur ma position avec des lettres en recommandé. que puis-je faire pour que cela cesse ?

merci de vos conseils avisés.